

# Conformément aux règles d'or en matière de bien-être animal

Les Aliments Maple Leaf et nos fournisseurs sont tenus de respecter les critères suivants :



**Eau et nourriture facilement accessibles, de qualité acceptable et en quantité suffisante**

## Règle n° 1

- Fournir de la nourriture et de l'eau qui favorisent la santé et le bien-être des animaux
- S'assurer que la nourriture et l'eau sont propres, accessibles et sans danger
- Fournir un régime alimentaire équilibré



**Soins vétérinaires nécessaires pour maintenir une bonne santé, prévenir les maladies et traiter les blessures**

## Règle n° 2

- Fournir des soins aux animaux blessés ou malades
- Isoler les animaux malades ou blessés
- Assurer un contrôle vétérinaire régulier



**Manipulation respectueuse des animaux**

## Règle n° 3

- Vérifier que les animaux sont insensibilisés après l'étourdissement
- Respecter les animaux faibles ou fatigués
- Comprendre le comportement de fuite de l'animal
- Charger seulement les animaux aptes au transport



**Un environnement qui offre refuge et protection et qui favorise les comportements naturels**

## Règle n° 4

- Offrir une protection contre les températures extrêmes
- Offrir suffisamment d'espace pour permettre les mouvements
- Mettre en place des milieux de vie propices au bien-être des animaux



**Avoir recours à l'euthanasie, au besoin, pour mettre fin aux souffrances**

## Règle n° 5

- Cibler rapidement les animaux en détresse
- Isoler les animaux malades des animaux sains
- Euthanasier adéquatement et sans tarder les animaux compromis



**Un milieu de travail qui favorise le dialogue ouvert, la responsabilité personnelle et le respect de normes élevées en matière de soins aux animaux**

## Règle n° 6

- Encadrer les autres employés et partager les pratiques exemplaires
- Signaler les cas d'abus d'animaux
- Engager des discussions constructives au sujet des soins aux animaux
- S'assurer que les employés qui sont en contact avec les animaux ont reçu une formation appropriée sur le bien-être animal